

Les informations de l'exercice 2016
Mutuelle Valaisanne de Prévoyance



MVP

MUTUELLE VALAISANNE DE PRÉVOYANCE
WALLISER VORSORGE

L'exercice 2016 en bref

2016, une année imprévisible?

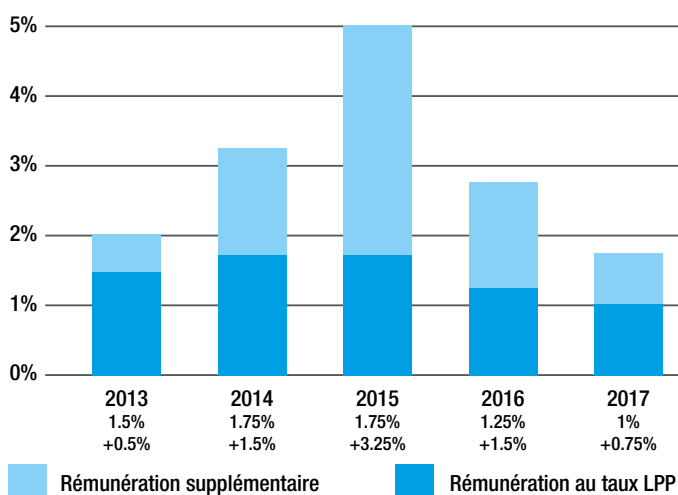
De manière surprenante, les événements géopolitiques de l'année 2016 n'ont pas eu l'effet envisagé sur les marchés financiers, restés finalement peu marqués par la décision britannique de quitter l'Europe puis stimulés par l'élection de Donald Trump aux commandes des Etats-Unis. La Mutuelle Valaisanne de Prévoyance a su profiter des opportunités offertes par les actions étrangères (+11.2%), en particulier dans les pays émergents, tout en trouvant quelques points de performance sur les obligations en francs suisses (+0.6%) et en limitant les pertes de valeurs en actions en francs suisses (-2.6%) qui souffrent de leur valorisation élevée et du manque de croissance des bénéficiaires. L'immobilier en détention directe et les fonds de placement immobilier offrent une performance de 4.98%, une correction de valeur des immeubles de 0.38% incluse. Les coûts facturés par les banques sur les liquidités n'ont que faiblement pesé sur le portefeuille, générant une charge supplémentaire limitée à 0.05% de la fortune. Au final, la gestion des différents types d'actifs durant l'année 2016 a permis de dégager un rendement des capitaux de 2.57% net de frais, tout en maîtrisant la volatilité du portefeuille. A titre de comparaison, la stratégie de placement retenue affiche un résultat de 2.14%.

Sécurité à long terme

Fidèle à sa vision réaliste des promesses faites à long terme aux assurés, le Conseil de fondation a opté pour l'utilisation des tables techniques LPP2015, dotées des plus récentes observations statistiques sur la longévité, et l'utilisation d'un taux technique de 2% pour les calculs liés à la longévité, avec l'adaptation progressive du taux utilisé pour convertir les avoirs sur-obligatoires en rentes de vieillesse.

Rendement supplémentaire pour les assurés

Une fois la sécurité à long terme consolidée, la volonté d'offrir d'excellents rendements aux assurés a pu une nouvelle fois se concrétiser, par la distribution d'un intérêt supplémentaire de 0.75% ajouté au taux minimal LPP en 2017. Ainsi, après 2.75% en 2016, c'est un taux de 1.75% qui sera crédité sur le montant total des avoirs de prévoyance en 2017. De 2013 à 2017, les assurés auront obtenu un intérêt total qui leur aura permis de doubler la rémunération selon le minimum LPP sur la période.



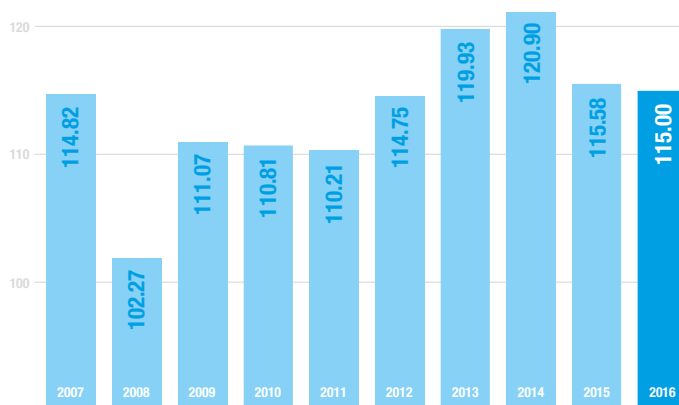
Capacité importante à couvrir les engagements

Après la constitution des provisions techniques liées à la longévité et à l'attribution de cet excédent sous forme d'intérêt, le degré de couverture reste fermement positionné, à hauteur de 115% au 31 décembre 2016.

Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2

	31.12.2016	31.12.2015
Total de l'actif	833'524'114	773'177'552
Dettes	-12'885'570	-9'075'113
Prestations de libre passage à payer et rentes	-17'284'397	-20'182'754
Fortune disponible au 31.12.	803'354'147	743'919'685
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	698'582'715	643'631'635
Degré de couverture	115.00%	115.58%

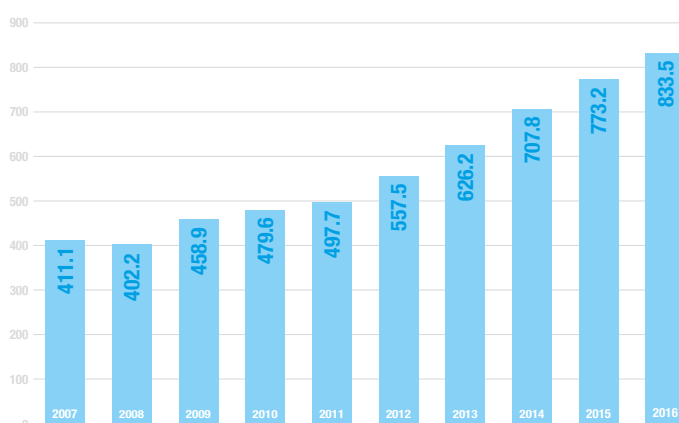
Evolution du degré de couverture



Mise à jour du règlement de prévoyance

Au 1^{er} janvier 2017, de nouvelles dispositions relatives au droit du divorce régissent le partage de la prévoyance entre les ex-conjoints. La répartition des avoirs, applicable jusqu'ici seulement pour les assurés actifs, sera désormais étendue aux bénéficiaires de rentes d'invalidité et de retraite. Le moment décisif pour déterminer les sommes à partager correspondra à la date d'ouverture de la procédure de divorce, et non plus à sa clôture. Une mise à jour du règlement de prévoyance a été réalisée pour intégrer ces nouvelles règles, de même que différentes adaptations ou des améliorations de la formulation de certaines dispositions.

Evolution du bilan



Comptes annuels 2016 - Résumé

Bilan au 31 décembre 2016

Actif en CHF	31.12.2016	31.12.2015
Placements	814'190'911	745'198'685
Liquidités opérationnelles	9'119'985	12'484'426
Réalisables	7'524'316	12'359'238
Comptes de régularisation actif	2'688'902	3'135'203
Total de l'actif	833'524'114	773'177'552

Passif en CHF	31.12.2016	31.12.2015
Engagements	17'287'415	20'184'538
Comptes de régularisation passif	6'628'224	5'087'377
Réserves de cotisations des employeurs	6'254'327	3'985'952
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	698'582'715	643'631'635
Réserve de fluctuation de valeur	74'000'000	70'900'000
Fonds libres	30'771'433	29'388'050
Total du passif	833'524'114	773'177'552

Compte d'exploitation de l'exercice 2016

en CHF	2016	2015
Cotisations et apports ordinaires et autres	72'463'012	69'295'249
Prestations d'entrée	40'091'320	67'634'293
Prestations réglementaires	-18'069'596	-23'080'112
Prestations de sortie	-50'829'664	-62'505'221
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-57'219'455	-71'094'684
Produits de prestations d'assurance	9'564'517	11'080'944
Charges d'assurance	-6'395'573	-5'571'115
Résultat net de l'activité d'assurance	-10'395'439	-14'240'645
Résultat net des placements	19'061'292	90'881
Autres produits	69'711	240'085
Frais d'administration	-4'252'182	-4'138'758
Excédent de produits / charges avant constitution de la réserve de fluctuation de valeur	4'483'382	-18'048'437
Constitution de la réserve de fluctuation de valeur	-3'100'000	-7'800'000
Excédent de charges / produits	1'383'382	-25'848'437

La Mutuelle Valaisanne de Prévoyance est une fondation de prévoyance collective semi-autonome de type primauté de cotisations, réassurée auprès de compagnies d'assurance sur la vie pour les risques d'invalidité, décès, et en partie pour la longévité, ceci conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP).

Répartition des placements de la fondation 31.12.2016

Disponible pour placements et placements sur le marché monétaire	77'183'250	9.5%
Obligations suisses en francs suisses	138'057'380	17.0%
Obligations suisses en devises	642'404	0.1%
Obligations étrangères en francs suisses	127'367'438	15.6%
Obligations étrangères en devises	61'917'239	7.6%
Actions suisses	109'450'290	13.4%
Actions étrangères	152'659'893	18.7%
Immobilier	88'151'524	10.8%
Rendements absolus	58'761'495	7.2%
Total	814'190'911	100.0%

Performance par type d'actif

	2016 Performance Indice de référence	Performance réalisée
Actions suisses (SMI Expanded avec dividendes)	-2.20%	-2.62%
Actions étrangères (Composite)	6.45%	11.18%
Obligations en francs suisses (SBI AAA-BBB Total return)	1.32%	0.59%
Obligations en monnaies étrangères (Composite)	2.10%	0.66%
Rendement absolu (taux minimum LPP)	1.25%	2.87%
Immeubles (4%)	4.00%	4.98%
Liquidités (compte courant bancaire)	-0.75%	-0.73%
Total	2.14%	2.57%

Capitaux de prévoyance et provisions techniques

	31.12.2016	31.12.2015
Capitaux de prévoyance des assurés actifs	633'355'970	591'293'625
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	39'019'306	24'882'751
Fonds liés des entreprises	6'046'439	6'103'410
Provision pour écart de taux de conversion	13'598'000	10'431'849
Provision pour augmentation de l'espérance de vie	195'000	746'000
Autre provision technique	1'618'000	1'304'000
Provision pour intérêts supplémentaires	4'750'000	8'870'000
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	698'582'715	643'631'635

La définition des provisions techniques est faite en collaboration avec l'expert en prévoyance professionnelle, qui fixe également le niveau nécessaire compte tenu de la structure de l'effectif de la fondation et de l'observation statistique des cas d'assurance survenus durant les dernières années.

Les assurés recevront en 2017 une part du résultat sous la forme d'un intérêt supplémentaire de 0,75%, pour un montant total de Fr. 4'750'000.-. Cette distribution du résultat concerne uniquement les entreprises affiliées au 31 décembre 2016.

Réserve de fluctuation de valeur

La réserve de fluctuation de valeur est constituée pour couvrir les risques spécifiques du marché en vue de réaliser durablement les prestations promises. Son objectif doit permettre d'atteindre un niveau de sécurité d'environ 99% compte tenu du rendement attendu et de la volatilité de chaque catégorie de placement, en tenant compte du gain de diversification.

La méthode de calcul de la réserve de fluctuation de valeur est définie par le Risk Adjusted Capital. Cette méthode prend en compte:

- la rémunération au taux minimum LPP des avoirs de vieillesse de la fondation
- la volatilité de la stratégie de placement retenue par la fondation
- le rendement attendu de la stratégie de placement retenue par la fondation
- le degré de probabilité d'occurrence.

Composition du conseil de fondation

Représentants des employeurs

Karin Perraudin, Présidente
Daniel Fournier
François Frezza
Benoît Schoechli

Représentants des employés

Bruno Pache, Vice-Président
Patricia Lorenz
Frédéric Perraudin
Pascal Roh

Représentants des fondateurs

Marc-André Ballestraz, Secrétaire hors conseil
Jean-Blaise Conne
Pascal Perruchoud
Nicolas Debons

Administrateur

Groupe Mutuel, Martigny

Organe de révision

Ernst & Young SA, Lausanne

Expert

allea SA, M. Christophe Steiger, Lausanne

Le rapport de gestion 2016 est disponible au téléchargement sur le site internet, à l'adresse www.groupemutuel.ch/rapportLPP. Il peut aussi être commandé par mail à l'adresse lpp@groupemutuel.ch.

Objectif et calcul de la réserve de fluctuation de valeur

	2016	2015
Réserve de fluctuation de valeur au 01.01.	70'900'000	63'100'000
Constitution / dissolution	3'100'000	7'800'000
Réserve de fluctuation de valeur au 31.12.	74'000'000	70'900'000
<hr/>		
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur	74'000'000	70'900'000
Déficit dans la réserve de fluctuation de valeur	0	0
<hr/>		
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	698'582'715	643'631'635
Réserve de fluctuation de valeurs comptabilisée en % des engagements	10.59%	11.02%
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur en % des engagements	10.59%	11.02%

Effectifs

Employeurs affiliés	31.12.2016	31.12.2015
	931	929
<hr/>		
Membres actifs	31.12.2016	31.12.2015
Hommes	4'197	4'302
Femmes	4'082	3'979
Total	8'279	8'281
<hr/>		
Nombre de personnes ayant cotisé au cours de l'exercice	10'330	10'415
<hr/>		
Bénéficiaires de rentes	31.12.2016	31.12.2015
Rentes de vieillesse	511	479
Rentes de conjoints / partenaires	56	55
Rentes d'invalidité	181	163
Rentes d'enfants (de retraités ou d'invalides)	87	78
Rentes d'orphelins	30	32
Total	865	807

Fondateurs:

Mutuelle Valaisanne de Prévoyance

Rue des Cèdres 5 – Case postale – 1919 Martigny
Tél. 0848 803 777 – Fax 0848 803 112 – www.groupemutuel.ch



**Banque Cantonale du Valais
Walliser Kantonalbank**
www.bcvs.ch www.wkb.ch

